

Initiatives ministérielles

a besoin pour devenir compétitif et pouvoir participer de façon dynamique à l'économie mondiale.

Le gouvernement s'engage dans la mauvaise voie, ce qui va lui faire du tort aux prochaines élections, parce que les Canadiens ne peuvent plus supporter ses mauvaises politiques et ses mauvaises orientations économiques.

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, je voudrais consacrer les quelques minutes qui restent aux questions soulevées par ce projet de loi, qui se résume grosso modo à la question de savoir s'il convient d'étendre le pouvoir d'emprunter du gouvernement pour aller chercher quelque 8 milliards de dollars. Comme plusieurs orateurs l'ont mentionné, cela représente une augmentation du déficit pour l'exercice en cours, qui de 27,5 milliards de dollars qu'il devait être au départ est maintenant évalué à 34,4 milliards de dollars.

Notons que la principale cause de cette augmentation, c'est le déficit estimatif. Cela s'explique par une baisse des recettes de l'ordre de 8 milliards de dollars. À quoi est-ce attribuable? En gros, au fait que nous avons 1,5 million de chômeurs. Au fait que nous avons eu 76 000 faillites au pays l'an dernier. À Windsor, ma ville, où le taux de chômage s'élève à 14 p. 100, vous avez une idée des dommages causés par ce gouvernement, en définitive le grand responsable de notre triste situation économique.

Je tiens à souligner qu'à Windsor le taux de chômage chez les jeunes est de 25 p. 100.

Une voix: C'est honteux.

M. McCurdy: Oui, 25 p. 100. Bien sûr, nous avons été engloutis par une avalanche de mesures visant à faire réaliser des économies, surtout en s'en prenant aux chômeurs. Toutefois, je voudrais profiter de l'occasion pour signaler au gouvernement qu'il n'avait pas à s'en prendre aux chômeurs. Je le précise, car les économies réalisées dans l'exposé financier proviennent pour la plupart des modifications apportées à l'assurance-chômage, soit les 500 millions de dollars obtenus grâce à une réduction du taux des prestations d'assurance-chômage et les 300 millions de dollars obtenus grâce à une mesure draconienne, à la suite de manoeuvres dignes du KGB.

Pour ne donner que quelques exemples, le gouvernement aurait pu se pencher sur la déduction pour frais de repas et de représentation, qui se chiffre à environ un milliard de dollars. Je crois qu'il serait très utile d'envoyer des espions dire aux personnes que l'on invite de la

sorte qu'elles sont payées au moyen des déductions, aux frais des contribuables.

Le gouvernement devrait peut-être revoir l'allègement fiscal accordé aux fiducies de familles privées, qui a été créé non pas par les conservateurs, mais par les libéraux. Je souligne en passant que cette mesure fait partie d'un ensemble d'allègements créés par le gouvernement précédent dans les années 1970, pour venir en aide aux riches et aux sociétés qui retranchent actuellement sur ce dont les gens ont besoin, et qui contribuent ainsi à nos difficultés actuelles. Vous devriez revoir ces mesures.

N'oublions pas les fraudeurs de l'impôt, les taxes frauduleuses, et l'escroquerie fiscale à laquelle se livrent les multinationales aux dépens des Canadiens.

Il y a effectivement une autre solution. L'autre solution, la véritable solution de rechange, ce sont les néo-démocrates et leur chef.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Convoquez les députés.

Après l'appel du timbre:

Le président suppléant (M. Paproski): À l'ordre s'il vous plaît. Le whip du gouvernement m'indique que le vote est reporté au lundi 15 février, à 18 heures.

Comme il est 17 heures, conformément à l'article 36 du Règlement, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.